



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115107

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2014

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 10/09/2019
10 000

Raison sociale : ANSEL HABITAT

76 AVENUE JOHN KENNEDY
62200 BOULOGNE SUR MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2014B00497

Siret : 803 287 564 00055

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0058636/W

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140464912

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140464912

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Téléphone : 03 21 91 43 03

Portable : 06 50 50 63 04

Site Internet : anselhabitat.fr

E-mail : boulogne.anselhabitat@gmail.com

Responsabilité légale :

ANSEL SEBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/11/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/05/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/05/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.